



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GENERALE

E/ICEF/1988/1/Add.1/Rev.2  
11 avril 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session de 1988

POUR SUITE A DONNER

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

de la session du Conseil d'administration qui se tiendra au Siège  
de l'Organisation des Nations Unies du 18 au 29 avril 1988

Additif

Ordre du jour provisoire du Comité du programme\*  
(20-25 avril 1988)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Plan à moyen terme 1987-1991 et principales directives
  - a) Objectifs des programmes  
(pour examen et approbation par le Conseil)

Le plan à moyen terme (E/ICEF/1988/3) contient une description des priorités du programme de l'UNICEF, ainsi que des activités et méthodes prévues. Cette question sera examinée en même temps que le point 2 b) de l'ordre du jour.

- b) Principaux documents directifs  
(pour examen et approbation par le Conseil)

Les principaux documents directifs auront été examinés au cours du débat général, mais le Comité du programme en examinera les aspects techniques et opérationnels (voir E/ICEF/1988/1/Rev.2, point 1). Dans son rapport de cette

---

\* L'ordre du jour provisoire révisé et annoté de la session de 1988 du Conseil d'administration est publié sous la cote E/ICEF/1988/1/Rev.2 et l'ordre du jour provisoire révisé de la session du Comité de l'administration et des finances sous la cote E/ICEF/1988/1/Add.2/Rev.2.

année, le Directeur général se concentre sur quatre grandes questions, comme mentionné dans le document E/ICEF/1988/1/Rev.2, sous le point 3 a) de l'ordre du jour (débat général). Il est proposé d'examiner aussi les trois documents relevant du domaine des "Relations extérieures" au Comité du programme, car ces questions sont étroitement liées à celles touchant le programme.

3. Activités de l'UNICEF en Afrique  
(pour examen et approbation par le Conseil)

Pour cet examen, le Comité sera saisi du rapport sur les activités de l'UNICEF en Afrique (E/ICEF/1988/L.5). La question sera examinée dans le cadre des délibérations du Comité sur les programmes intéressant l'Afrique (voir point 5 a) de l'ordre du jour).

4. Priorités de l'UNICEF en Amérique latine et dans les Caraïbes  
(pour examen et approbation par le Conseil)

En application de la décision 1987/21, le Comité sera saisi d'un rapport sur les priorités de l'UNICEF en Amérique latine et dans les Caraïbes (E/ICEF/1988/L.6). La question sera examinée dans le cadre des délibérations du Comité sur les programmes intéressant les Amériques et les Caraïbes (voir point 5 b) de l'ordre du jour).

5. Propositions relatives à la coopération de l'UNICEF et aux examens des programmes  
(pour examen et approbation par le Conseil)

Comme on l'avait demandé lors de la session de 1986 du Conseil d'administration, les recommandations concernant un ou deux programmes de pays dans chaque région, ainsi qu'un examen à mi-parcours d'un programme en cours de réalisation, feront l'objet d'une présentation détaillée au cours de la session.

- a) Afrique :
  - i) Afrique de l'Ouest et du Centre;
  - ii) Afrique de l'Est et Afrique australe;
- b) Amériques et Caraïbes;
- c) Asie :
  - i) Asie de l'Est et Pakistan;
  - ii) Asie centrale du Sud;
  - iii) Examen à mi-parcours du programme de pays de l'UNICEF en Chine (E/ICEF/1988/P/L.38);
- d) Moyen-Orient et Afrique du Nord;
- e) Projets interrégionaux et autres.

Comme on l'a proposé durant la session de 1987 du Conseil d'administration, afin d'avoir plus de temps pour examiner les programmes et la politique des programmes, les rapports des directeurs régionaux seront désormais distribués au lieu d'être présentés oralement. Cependant, après les exposés concernant les pays, les directeurs régionaux feront de brèves déclarations en vue de situer les nouvelles recommandations touchant les programmes de pays dans leur cadre régional. De plus, les membres du Conseil qui le souhaitent pourront, en dehors des réunions officielles, s'entretenir à titre officieux avec les directeurs régionaux et d'autres membres du personnel local. Le rapport sur l'utilisation des fonds mondiaux (E/ICEF/1988/P/L.39) pourra être examiné au titre du point 5 e).

Les recommandations concernant les programmes des différents pays sont publiées dans les documents portant la cote E/ICEF/1988/P/L. Le document récapitulatif ("round-up") des recommandations concernant les programmes financés en 1988 à l'aide de la masse commune des ressources et de fonds supplémentaires porte la cote E/ICEF/1988/P/L.1.

6. Rapport de situation sur l'organisation, la planification et les activités initiales du Centre international pour le développement de l'enfant au Spedale degli Innocenti (hôpital des Innocents) à Florence (Italie)  
(pour examen)

En application de la décision 1987/22, le secrétariat a établi un rapport de situation sur l'organisation, la planification et les activités initiales du Centre international pour le développement de l'enfant au Spedale degli Innocenti, à Florence (Italie) (E/ICEF/1988/L.9 et Add.1).

7. Autres questions intéressant le programme

a) Opérations d'urgence  
(pour examen)

Les situations d'urgence, autres qu'en Afrique, seront examinées au titre de ce point (rapport sur les opérations d'urgence, E/ICEF/1988/11; rapport du Directeur général, E/ICEF/1988/2 (Partie I et Partie II); rapports régionaux, E/ICEF/1988/5 à 10; utilisation des fonds mondiaux, E/ICEF/1988/P/L.39; document récapitulatif ("round-up"), E/ICEF/1988/P/L.1).

b) Les femmes et le développement  
(pour examen)

Le rapport annuel sur les activités entreprises concernant les femmes et le développement et les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la stratégie est publié sous la cote E/ICEF/1988/L.1.

c) Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA)  
(pour examen et approbation par le Conseil)

Un bref rapport relatif à l'impact du SIDA sur les femmes et les enfants et à l'action de l'UNICEF est publié sous la cote E/ICEF/1988/L.7.

8. Prix Maurice Pate décerné par l'UNICEF  
(pour examen et approbation par le Conseil)

La proposition tendant à créer une nouvelle série de prix de l'UNICEF a été faite lors des sessions de 1986 et 1987 du Conseil d'administration mais un débat approfondi sur le sujet a été différé pour permettre au secrétariat et aux membres du Conseil de poursuivre leurs consultations. Sur la base de celles-ci, une nouvelle proposition a été formulée tendant à décerner un seul prix qui s'appellera le "Prix Maurice Pate décerné par l'UNICEF". La proposition et les critères définis à ce sujet figurent dans le document E/ICEF/1988/P/L.37.

9. Manifestations mondiales  
(pour examen)

Les principes directeurs régissant la participation de l'UNICEF à des manifestations mondiales sont contenus dans le document E/ICEF/1988/L.8.

10. Questions diverses

ANNEXE

Calendrier provisoire des séances du Comité du programme  
(20-25 avril 1988) \*

Mercredi 20 avril	10 heures	Conclusion du débat général
	11 heures	
	13 heures	
	15 heures	
Jeudi 21 avril	11 heures	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour Point 2 : Plan à moyen terme et principales directives
	13 heures	
	15 heures	
	18 heures	
Vendredi 22 avril	10 heures	Point 2 : (suite)
	13 heures	
	15 heures	
	18 heures	
Jeudi 21 avril	10 heures	Points 3 et 5 a) : Afrique, y compris l'"Initiative de Bamako"
	13 heures	
	15 heures	
	18 heures	
Vendredi 22 avril	10 heures	Points 4 et 5 b) : AMÉRIQUES et Caraïbes, y compris les priorités de l'UNICEF dans la région
	13 heures	
	15 heures	
	18 heures	
Vendredi 22 avril	10 heures	Point 5 c) : Asie, y compris examen à mi-parcours pour la Chine
	13 heures	
	15 heures	
	18 heures	
Vendredi 22 avril	16 h 30	Point 5 d) : Moyen-Orient et Afrique du Nord
	18 heures	
Vendredi 22 avril	16 h 30	Points 5 e) et 7 c) : Projets interrégionaux et SIDA
	18 heures	

\* Pour gagner du temps et accélérer les délibérations, le Président du Comité du programme prie toutes les délégations de limiter le plus possible la durée de leurs interventions, et en tout cas à sept minutes au maximum.

Lundi 10 heures  
25 avril

Points 6, 7 a) et 7 b) : Innocenti; opérations  
d'urgence; les femmes et le développement

13 heures

15 heures

Point 7 : (suite)

16 heures

Points 8, 9 et 10 : Prix de l'UNICEF; manifestations  
mondiales; questions diverses

18 heures

-----